

Depuis vingt-quatre ans, l'Académie de Danse du Saguenay offre la possibilité de suivre le programme Sports-Arts-Études, en collaboration avec l'École secondaire de

l'Odysée Dominique-Racine/Lafontaine et l'école de La Pulperie pour la 5^{ème} et 6^{ème} primaire.

Contact

administration@academiedanse.ca

418-549-2835

www.academiedanse.ca



2018-2019

Sports-Arts-Études

Ballet Classique, Jazz,

Hip Hop,

Troupe de compétition

**Fabuleuse en Anglais
(Bateaux de croisière)**

418-549-2835

Critères de sélection

- Afficher une réussite scolaire dans toutes les matières.
- Être sélectionné dans une discipline artistique,
- Démontrer une grande capacité d'organisation, de la discipline et de l'autonomie.
- Avoir une recommandation provenant du milieu scolaire fréquenté en cours d'année.

Procédures :

- Se procurer un formulaire d'inscription auprès de son école.
- Faire compléter le formulaire de recommandation de la discipline artistique.
- Fournir tous les documents nécessaires.
- Faire parvenir le tout à l'école avant la fin de février 2018.

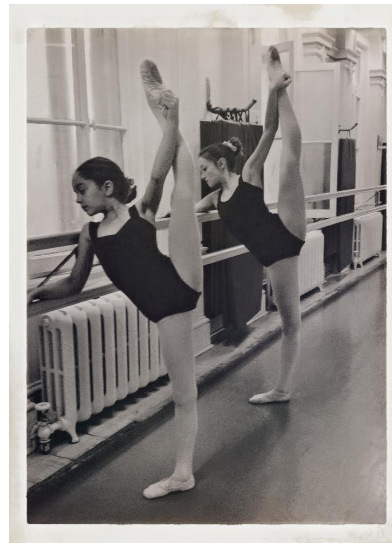


Les cours

Le programme comprend plusieurs cours selon le niveau d'entraînement : Ballet Classique, Hip-hop, Jazz, pointes, travail pour les garçons et analyse du mouvement.

Certains élèves ont l'opportunité de participer à des voyages d'échanges dans différentes écoles reconnues à travers le Canada et les États Unis. De plus, ils peuvent participer à des stages, compétitions et classes de maître .

Les élèves de SAÉ (Secondaire I à V) ont l'opportunité de danser pour les bateaux de croisière soit la Fabuleuse en anglais.



Les Tarifs

L'Académie de Danse du Saguenay est un établissement de formation subventionné et reconnu par le Ministère de la Culture et des Communications.

Les Frais d'inscription sont de trente dollars (30.00\$) annuellement, et la scolarité est de cent soixante-cinq dollars (165.00\$) par mois pour une durée de neuf (09) mois au niveau Secondaire et de cent cinquante dollars (150.00\$) par mois pour une durée de neuf (09) mois au niveau primaire.

L'Académie déploie tous les efforts nécessaires afin qu'aucun élève doué ne soit pénalisé ou refusé pour des raisons financières.

Un camp d'été est obligatoire au mois d'août de chaque année.